BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Crest

Décembre
2020

SOMMAIRE

Mot du Maire | 2
État Civil | 3
Travaux | 4
Vie Municipale | 5-9
Vie Sociale | 9-10
École | 11
Associations | 12-17
Partenaires | 18-20

Numéros utiles

Mairie : 04 73 39 38 63
Mail. : secretariat@mairielecrest.fr
Site internet : www.lecrest.fr
Place de la Touragne,
63450 LE CREST

Horaires d'ouverture
du secrétariat de Mairie
Du Lundi au Vendredi : 8 h–12 h

École : 06 71 74 42 70

Garderie : 06 71 74 49 75

Restaurant scolaire : 07 88 50 03 12

Élu d'asteinte : 06 83 44 67 94

Pompiers : 18 - 112

SAMU : 15

Centre anti-poison
CHU Clermont-Ferrand :
04 73 15 20 20

Centre anti-poison
Place de Jaude Clermont-Fd :
08 99 72 31 94

Gendarmerie de Veyre-Monton :
04 73 69 60 16 ou composez le 17

Le Crest - Bulletin d'informations municipales
Responsable de publication : Gérard Perrodin

Conception & impression :
creartwork COMMUNICATION | www.creartwork.fr | 07 55 60 64 00

Imprimé en 600 exemplaires
ISSN : ISSN 1630-8301

ÉDITORIAL

Chères Crestoises et chers Crestois

L'année 2020 est une année particulière… elle restera dans les mémoires avec ce virus qui nous poursuit chaque jour.

Comme au plus fort de la pandémie au printemps dernier, notre commune n'est pas épargnée non plus par la COVID. Ce virus continue depuis le début de l'année à nous impacter dans notre vie quotidienne. La majorité d'entre nous connaît pour seuls inconvénients le port du masque, le respect des règles sanitaires lors des rassemblements collectifs et l'annulation des événements festifs permettant de poursuivre le tissage des liens sociaux et amicaux. Mais, pour une partie d'entre nous, cela est plus délicat et anxiogène. Je pense aux soignants et autres personnels indispensables au bon fonctionnement de notre société et à la sécurité de ses concitoyens. Je n'oublie pas les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi ou leur salaire. Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles en faisant confiance, en continuant à fréquenter les commerces et à travailler avec toutes les entreprises.

Ce virus nous ferait presque oublier que des élections municipales ont eu lieu le 15 mars, veille du premier confinement. Je remercie toutes les électrices et tous les électeurs qui ont bravé la COVID pour venir accomplir leur devoir et permettre à mon équipe d'être élue pour un mandat de 6 ans.

Les collectivités, invitées par le gouvernement à maintenir leurs projets et leurs investissements, ont un rôle essentiel. Tous ensemble, individuellement et collectivement, nous sortirons de cette crise avec le « minimum » de dégâts. Notre commune poursuit ses grands projets, comme les petits. Cette fin d'année 2020, nous poursuivons leurs avancées afin qu'ils puissent démarrer et se concrétiser en 2021.

Dans les pages suivantes de ce bulletin, vous trouverez les projets réalisés par le nouveau conseil municipal.

Les événements habituels des associations ont été reportés ou annulés. Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre n'ont pas eu lieu, la rituelle soirée des vœux n'est pas envisageable à ce jour et le traditionnel repas des aînés de février 2021 est reporté au printemps prochain.

Difficile de se projeter plus loin, on garde toujours une part d'espoir pour les fêtes de fin d'année et les réjouissances des mois de janvier.

Malgré tout, je vous souhaite, en mon nom, comme au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Gérard Perrodin
Maire

INFO MAIRIE

La mairie sera fermée pendant les fêtes de fin d'année du 24/12/2020 au 03/01/2021 inclus.

Rappel des horaires d'ouverture : 8 h – 12 h
Possibilités de prendre RDV si les personnes ne peuvent pas se déplacer dans les horaires d'ouverture au 04 73 39 38 63.

RAPPEL DES CONSIGNES SANITAIRES EN MAIRIE
Port du masque OBLIGATOIRE.
2 personnes maximum au secrétariat de mairie et respect de la distanciation sociale.
Apportez votre propre stylo à encre noire non effaçable.

Merci de votre compréhension.

ÉTAT CIVIL *du 1er janvier au 25 novembre 2020*

NAISSANCES (HORS COMMUNE)

CORNIERE Agathe née le 7 avril 2020
SALVY Cléane, Julie née le 27 avril 2020
BLONDEAU Léna née le 14 mai 2020
VANNIER Eliot, Roland, Bernard né le 20 mai 2020
VOUTE Julia, Marcelle née le 6 octobre 2020
THIEFFIN Loïs né le 16 octobre 2020
FLEURY Ilan né le 28 octobre 2020

MARIAGE

Céline VIDAL et Audrey, Marie-Léontine ANASTASSIADIS le 7 mars 2020
Joséphine, Diane, Victoria, Marie VERLEY et Jordane, Pierre, Henri CHIRENT le 7 novembre 2020

DÉCÈS

PINTO DOS SANTOS BENTO Maria De Lurdes le 6 janvier 2020
JARRIGE Guy, Jean-Marie le 20 janvier 2020
DUBESSY Luc, Pierre le 8 mars 2020
BEZIAT Josiane, Sabine, Joséphine le 4 avril 2020
GRELET Marie, Thérèse le 4 avril 2020
FARDIN Jacques, Robert le 14 mai 2020
PEYNET Maurice, Antoine le 10 juillet 2020
BARDON Raymond, Antoine le 9 novembre 2020
GONCALVES Épouse RODRIGUES Victoria De Lurdes le 17 novembre 2020

VIE MUNICIPALE

Inscription listes électorales

En prévision des élections départementales et régionales qui auront lieu en 2021, la commune vous invite à vous inscrire sur les listes électorales.

Pour cela, merci de vous présenter en mairie muni(e) de :

- une pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone portable non acceptée).

Sécurité et circulation

Il est régulièrement constaté des infractions au code de la route et notamment des excès de vitesse sur les axes principaux, mettant en danger la sécurité de tous.

La mairie réfléchit aux différentes façons d'inciter les automobilistes à limiter leur vitesse pour le bien-être de chacun.

Les élus de la commune organiseront des réunions de quartier en 2021 afin d'en discuter avec les administrés.

RECENSEMENT

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60% des personnes recensées.

Du 21 janvier au 20 février, la commune recense ses habitants en 2021

Un agent recenseur, recruté par la mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Le recensement et les données personnelles sont protégées

Le recensement se déroule dans des conditions approuvées par la Commission nationale informatique et des libertés (CNIL). Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Ils ne peuvent donc donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Annulé par l'INSEE le 26/11/2020.
Reporté en 2022.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «accéder au questionnaire en ligne». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles.** Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER A LA MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

TRAVAUX

Rénovation toitures

Suite à la grêle du 1er juillet 2019, nous avons dû rénover les toitures de la mairie, d'une partie de l'ancienne école du Moutier et celle de la maison du peuple (côté place Beaudonnat).

Ces travaux ont été pris en charge en partie par notre assurance.

TRAVAUX

Parking Rend Gorge

Afin d'éviter le stationnement parfois intempestif, un projet de parking au Rend-Gorge est à l'étude, entre la rue sous les murs et la place Beaudonnat.

15 places viendront compléter le stationnement de la place Beaudonnat.

Ce projet sera réalisé dès que nous aurons reçu l'accord des subventions de nos partenaires habituels.

Nous profiterons de ces travaux pour rénover le réseau d'assainnissement.

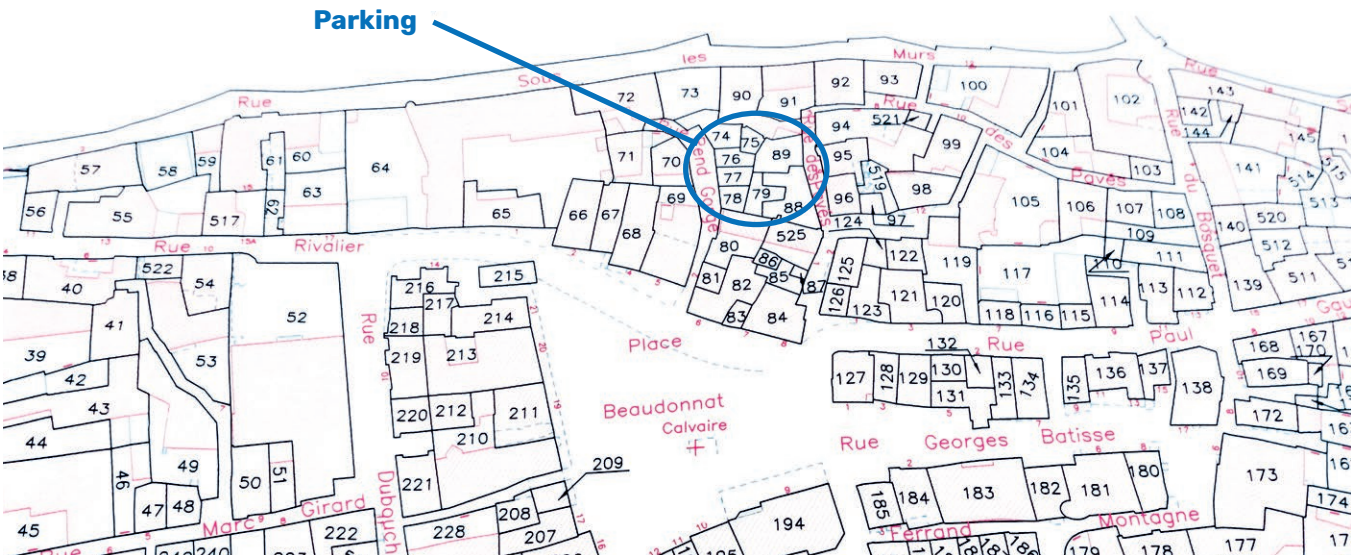

VIE MUNICIPALE

L'information vient à vous !

La mairie s'est dotée de deux nouveaux moyens de communication afin d'informer au mieux ses administrés :

Panneau lumineux

Ce panneau a été installé mi-novembre sur la place Beaudonnat pour vous diffuser les informations relatives à la commune.

PanneauPocket

Depuis fin novembre, la commune vous propose le service PanneauPocket.

Cette application permet de vous informer de tous les évènements du village, aussi bien des manifestations et actualités pratiques qui se tiennent sur notre commune que les alertes (météo, coupure de courant, travaux...).

Vous n'avez pas à donner votre numéro de téléphone ou votre email. Il suffit de télécharger gratuitement PanneauPocket depuis un téléphone, une tablette ou un ordinateur et de renseigner le code postal du Crest.

Vous recevrez automatiquement nos notifications en temps réel.

Parlez-en autour de vous !

Pour toute information complémentaire :

www.panneaupocket.com et le site de la commune : **www.lecrest.fr**

Ces deux moyens d'information sont complémentaires.

VIE MUNICIPALE

Nouvelles débroussailleuses pour la commune

Après en avoir débattu, le conseil municipal a examiné les différentes possibilités et a décidé de l'achat de deux débroussailleuses, afin que les employés municipaux puissent travailler dans de meilleures conditions et en toute sécurité, pour l'entretien de nos espaces verts.

Ces achats représentent un investissement d'un montant de 24 477 € autofinancés.

Ces montants se décomposent ainsi :

- débroussailleuse d'accotement AGRIMASTER d'un montant de 8 790 €,
- débroussailleuse 4x4 AS Motor d'un montant de 14 729€,
- brosse désherbeuse Weedhex avec reprise de l'ancienne d'un montant de 958 €.

VIE MUNICIPALE

Le verger de sauvegarde est en bonne voie

Dans le bulletin de l'an dernier, nous avons présenté le verger de sauvegarde des arbres fruitiers en cours de réalisation, partenariat entre la commune et l'association des Croqueurs de Pommes.

L'avancement à ce moment-là était la plantation effectuée d'environ la moitié de la totalité des arbres prévus, les autres étant en préparation (greffage et mise en pépinière pour tester la bonne prise de la greffe).

Ces arbres plantés en 2019 se sont bien adaptés malgré un été sec (il a fallu arroser).

La mise en place de la seconde moitié a été faite le 1er décembre de cette année 2020 par des membres de l'association, le terrain ayant été préparé préalablement par les services de la commune.

Des arrosages seront encore nécessaires pendant un an ou deux, l'été, et un peu de patience pour voir les premiers fruits. Nous pourrons organiser des animations pédagogiques pour les personnes intéressées.

VIE MUNICIPALE

Taille de la vigne place Docher

Mardi 10 novembre 2020, deux de nos employés municipaux, Océane et Alain ont pu bénéficier de conseils de notre vigneron Pierre DESHORS pour la taille de la vigne située Place Docher.

Un grand merci à Pierre !

VIE MUNICIPALE

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits **«verts»** produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire **un compost individuel**.

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

VIE MUNICIPALE

Règlementation des feux de plein air

Les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral n°12/01328 du 2 juillet 2012.

Cet arrêté précise la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée.

ARTICLE 1 :
règlementation selon les types de feux :

- **Les types de feux autorisés toute l'année mais sous conditions :**
  - **Feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp, feux de la Saint Jean.**

  Ces feux sont autorisés sous réserve du respect d'éventuelles restrictions locales prévues par arrêté municipal, cahier des charges de lotissement ou règlement de copropriété.

- **Les interdictions permanentes :**
  - **Lanternes célestes (dites aussi lanternes chinoises est interdit)**
  - **Déchets non végétaux**

    Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des **déchets non végétaux** des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles est **interdit**.
  - **Déchets végétaux ménagers**

    Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers est interdit.

    Les déchets **végétaux ménagers** incluent les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes, ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères.

    Les déchets «végétaux» ménagers produits par les ménages, doivent être **valorisés par le compostage**, le mulchage, **le broyage** ou, à défaut, par la collecte dans le cadre de l'enlèvement des ordures ménagères pour les petites quantités ou par l'apport en déchetterie pour les quantités plus importantes.

Parce qu'un feu, même au départ de faible ampleur, peut vite devenir incontrôlable, être une gêne pour le voisinage et présenter des risques sanitaires, des règles s'imposent.

Cadre réglementaire :

- Arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 réglementant les feux de plein air.
- Arrêté préfectoral du 5 janvier 2012 portant organisation en cas de pointe de pollution atmosphérique sur la région de Clermont-Fd - Riom - Issoire.

Sites Internet :

- www.legifrance.gouv.fr
- www.auvergne.pref.gouv.fr
- www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr (rubrique Préservation de la nature - Réglementation des activités nature, modèle de déclaration préalable téléchargeable).

En cas d'urgence :

- Contactez le 18

VIE MUNICIPALE

Défibrillateur

La mairie a installé dans ses locaux un défibrillateur.

VIE MUNICIPALE

Concours des maisons illuminées

En raison de la crise sanitaire, le concours des maisons illuminées n'aura pas lieu cette année.

La remise des prix se faisait lors des vœux du maire qui ont été également annulés.

Cependant, nous tenons à féliciter et à remercier les habitants qui illuminent leur maison.

Covoiturage

Cinq personnes *(que nous remercions)* ont répondu au sondage que nous avons inséré dans la brève de juillet dernier.

Des discussions sont en cours avec les communes de St-Amant-Tallende et de Tallende qui, comme nous, souhaitent développer ce mode de déplacement.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce projet.

Historique de la Tour de Marsat

La commune a acheté la dernière tour de Guet dite tour de Marsat. Elle se trouve au carrefour de la rue Sous les Murs et la rue Paul Gaubin. Cette tour appartenait à la famille Meynial Roger.

Marsat est le nom d'une famille figurant pour les années 1766-1772 dans le **« terrier »** (ancien cadastre) du Crest.

A cet endroit se trouvait la porte d'entrée de la ville du Crest comme l'atteste un document de 1474 relatant que **« la clé pour ouvrir et fermer les portes était confiée à Anet Després »**.

Les portes du Crest étaient :

- Porte du four (rue du Muret)
- Porte du Ronzet
- Porte du Tuel (vers la forteresse)
- Porte du Moutier (vers l'église)

Nicole LEPRON - Présidente de l'association Il était une fois... demain

VIE SOCIALE

Collecte de vêtements

La collecte de vêtements au profit de l'association des paralysés de France s'est déroulée le samedi 24 octobre 2020 dans les locaux de l'ancienne école du Moutier.

Cette année la collecte a battu tous les records puisqu'il a été remis à l'association 1 tonne de vêtements, chaussures et linge de maison ainsi que 200 kgs de jeux et de jouets.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont participé à cette réussite.

VIE SOCIALE

Colis de Noël

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, la municipalité est heureuse d'offrir un colis de douceurs à chaque habitant de la commune de 85 ans et plus.

Il s'agit d'une corbeille gourmande, composée de produits du terroir principalement. Ces colis seront distribués quelques jours avant les fêtes.

Repas des aînés

En raison de la situation sanitaire actuelle, nous avons le regret de vous informer que le repas des aînés, qui se déroulait chaque année au mois de février, est annulé.

Un report est cependant envisagé au mois de juin en fonction de l'évolution de la situation.

Calendrier pompiers

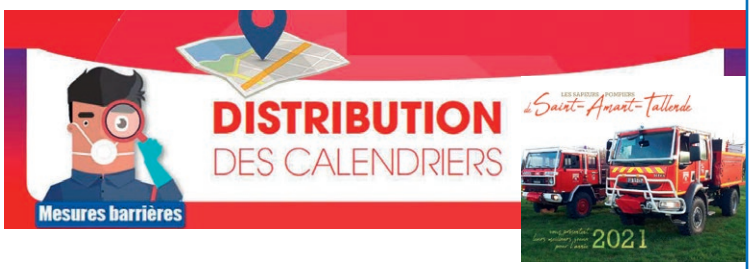

Après autorisation de la Préfecture du Puy-de-Dôme l'amicale des Sapeurs-Pompiers de St-Amant-Tallende vous informe du début de la tournée des traditionnels calendriers, cela dès le samedi 28 novembre dans le respect strict des gestes barrières :

- Ne pas rentrer chez les habitants.
- Port du masque.
- Respect de la distanciation.
- Utilisation de gel hydroalcoolique entre chaque calendrier.

Merci pour l'accueil que vous réserverez à nos équipes devant votre porte.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le bureau de l'amicale des sapeurs-pompiers

Boîte à lire : la lecture gratuite et accessible à tous

La mairie a installé une boîte à lire sous le préau de l'ancienne école du Moutier.

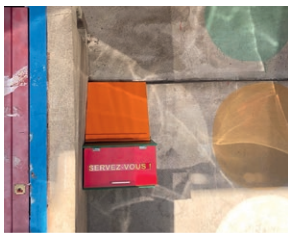

Cette boîte est ouverte à tous, chacun peut y déposer et emprunter des livres ou des revues, BD, gratuitement.

En déposant ou en empruntant un ouvrage dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie tout en respectant l'environnement. C'est aussi un projet solidaire qui favorise un lien social, encourage une économie du partage et du don, et développe une démarche éco-citoyenne.

Il vous est simplement demandé de déposer les ouvrages à l'intérieur de la boîte et de ne pas poser de cartons au pied de la boîte.

Tout manquement à ces règles nous obligerait à retirer cette boîte.

Pour tout dépôt, nous vous demandons de nettoyer la couverture à l'alcool.

Skate-park

Plusieurs jeunes du Crest souhaitent un skate-park sur la commune. Ils ont déposé un dossier complet comprenant le devis d'un fournisseur, une localisation et la liste de leurs soutiens.

Nous sommes très sensibles à l'investissement dont ils ont fait preuve pour présenter ce projet.

Nous souhaitons associer les jeunes à l'étude de faisabilité. Nous voulons vérifier avec eux la polyvalence d'une telle structure, les nuisances sonores pour trouver le site approprié et la faisabilité économique en regard du budget municipal très contraint.

ÉCOLE

Effectifs scolaires 2020/2021

L'école de la Croix St-Verny s'est vue maintenir pour la troisième année consécutive une cinquième classe, ce qui est une vraie chance pour les élèves et les enseignantes.

Cette année, 98 élèves ont été accueillis de la maternelle au CM2.

Une nouvelle enseignante a intégré de manière permanente l'équipe pédagogique en remplacement de Mathilde ALBARET, il s'agit de Stéphanie MEGE.

Nous lui souhaitons une bonne réussite dans l'exercice de ses fonctions.

Les classes sont décomposées de la façon suivante :

16 enfants en PS + 2 enfants en MS
avec Caroline RONGEN et Anaïs JUILLARD ;

3 enfants de MS+ 16 enfants de GS
avec Isabelle ESCURE et Anaïs JUILLARD ;

18 enfants en CP avec Stéphanie MEGE ;

9 enfants de CE1+ 12 enfants de CE2
avec Amandine TAFIN ;

12 enfants de CM1+ 10 enfants de CM2
avec Gaëlle JOBERTON.

Remise des calculatrices aux élèves de CM2

Après huit ans passés à l'école primaire, dix-sept élèves de la Croix Saint-Verny vont découvrir le collège.

A l'occasion de cette passation, Catherine Durant, inspectrice de l'Education Nationale secteur Cournon/Val d'Allier, Gérard Perrodin, maire du Crest accompagné de ses adjoints, Isabelle Escure, directrice de l'école de la Croix Saint-Verny ainsi que les enseignantes ont assisté à ce départ.

A cette occasion, la municipalité a offert une calculatrice à chaque futur collégien.

Ce moment de convivialité a pu être partagé en présence des parents.

Une artiste à l'école

En plus d'être une cuisinière très appréciée des enfants de l'école de la Croix St-Verny grâce à ses plats confectionnés avec soin, Muriel MALAQUIN est aussi une artiste incontestable.

En effet, Muriel a entrepris de décorer une partie des murs avec des dessins de Walt Disney : La Belle et le Clochard, Le livre de la jungle, Bambi…

Ses peintures embellissent les couloirs et la cantine. Elles apportent de la gaieté au sein de notre école.

ASSOCIATIONS

Amicale pour l'école du Crest

L'année 2020 est particulière, et l'Amicale de l'école n'échappe pas à quelques perturbations…

Mais tout n'est pas négatif !

L'année 2020 est un bon cru pour ce qui est de l'implication de nouvelles personnes. Renouvellement cette année d'une partie du bureau et de l'équipe avec des nouveaux membres.

Avec cette nouvelle équipe dynamique, et au vu de la situation sanitaire, nous avons décidé cette année de favoriser les événements en plein air, qui devraient avoir plus de chance d'aboutir.

- Un premier vide grenier a déjà été organisé le 17 octobre, un deuxième est en réflexion pour le mois de juin.
- Nouveauté : une vente de chocolats pour la période de Noël est en cours.
- Le carnaval se déroulera le samedi 3 avril (thème à définir).
- Une journée sportive pour les enfants est programmée le dimanche 9 mai.
- Le loto annuel, seule activité en salle, est prévu le dimanche 28 février, avec toutes les réserves qui s'imposent…

Nous espérons pouvoir mener à bien le maximum de ces projets.

Comme chaque année, l'équipe de l'Amicale remercie chaleureusement les anciens membres pour leur engagement, nous leur souhaitons bonne continuation vers leurs « activités collégiennes ».

Nous n'oublions pas également de saluer toutes les personnes qui permettent le bon déroulement de nos activités.

PS : cette association a pour but de faire se rencontrer parents, enfants et enseignants en dehors du cadre scolaire, de dynamiser le village par le biais de manifestations et de récolter de l'argent pour améliorer les conditions scolaires des enfants.

L'Amicale de l'école du Crest.

ASSOCIATIONS

Crest'ation

L'association Crest'ation a été contrainte d'annuler son exposition 2020 mais espère vous retrouver en octobre 2021 pour vous présenter ses nouvelles créations inspirées par Philippe Grand, photographe animalier, qui a accepté d'être notre invité d'honneur.

En attendant de vous recevoir nombreux, les artistes continuent à «travailler» à domicile pour vous proposer des pastels colorés et plein de légèreté.

Monique Cuvier Pastel 50x70

ASSOCIATIONS

Vivre Ensemble au Crest (AVEC)

La Présidente et son bureau vous souhaitent, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, Santé, Bonheur et Réussite pour l'année 2021.

152 adhérents participent à une ou plusieurs activités pour la saison 2020-2021 : Gymnastique d'entretien, Zumba, Stretching, Pilates, Country, Dentelle, Randonnée pédestre, Marche Nordique et Body Form.

Nos coordonnées Ass. A.V.E.C. :
Téléphone : 06 02 61 96 89
et adresse mail :
association.aveclecrest@gmail.com

Le bureau a été reconduit lors de l'Assemblée Générale du 03 septembre 2020.

Présidente : Chantal LAFON VIARD
Trésorière : Elsa MARCHAND
Trésorière adjointe : Christelle DUMONT
Secrétaire : Patricia DUMONT
Secrétaire adjointe : Johanna DUMONT
Membres : Lydia VALFORT
Isabelle CASENOVE
Arlette GONCALVES DOS SANTOS
Bénédicte TISSIER
Marie TISSIER
Océane LOUSSERT

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS en 2020-2021 :

Toutes les dates prévues pour la saison 2020/2021 ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire.

A ce jour, nous n'avons pas arrêté de dates de manifestations définitives, à part notre **RANDONNEE PEDESTRE «La Montagne de la Serre» : dimanche 23 MAI 2021.**

Et notre REPAS DES SECTIONS : FIN JUIN 2021.

L'année écoulée a été, pour tout le monde, une année compliquée avec la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020. Nos activités ont donc été arrêtées au 17 mars 2020.

Des vidéos par Facebook ou autres ont été mises en place par nos animatrices (même si la connexion n'a pas été toujours parfaite) et des randos ont été faites en tout petit groupe.

Pour cette nouvelle saison 2020-2021, nous avons participé au forum des associations début septembre, et nous avions mis en place des jours d'inscriptions à l'ancienne école du Moutier durant 2 samedis, pour fluidifier les allées et venues de toutes les personnes.

Nous sommes satisfaites du nombre de participants dans toutes les activités et nous avons dû mettre en place des consignes sanitaires strictes et bien précises, afin que tout le monde puisse accéder aux différents cours en toute sécurité : limiter le nombre de participants par cours, gestes barrières, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à l'entrée des salles, émargement sur un cahier à chaque cours, le sens d'entrée et de sortie des salles…

Tout était si parfait, jusqu'au couvre-feu mis en place le 24 octobre, et ce jusqu'au 5 décembre 2020 inclus. Nous avons donc dû suspendre toutes les activités confondues.

Aujourd'hui, nous ne savons pas encore quand nous pourrons reprendre les activités des différents cours. Nous allons faire au mieux pour que des cours de Zumba, gym,… puissent être mis en place et se faire par visio comme en début d'année avec une meilleure connexion.

Nous remercions sincèrement tous nos adhérents d'être toujours là, de nous faire confiance, d'avoir suivi les consignes sanitaires (qui ne sont pas toujours si simples), et de nous soutenir tout simplement. Nous continuerons à communiquer avec vous toutes et tous, et on espère vite vous retrouver !!

Prenez soin de vous toutes et tous ainsi que de vos proches.

Un grand merci à vous tous.

Toujours ferme sur les objectifs : **Faire plaisir et se faire plaisir**

Merci de votre fidélité et de votre confiance.

Toute l'Equipe d'A.V.E.C.

Soirée Cabaret - 15 février 2020

Repas de fin d'année avec nos animatrices au Relais du Crest

ASSOCIATIONS

Club photo Auzon l'argentique

Notre club photo entre dans sa quatrième année d'existence, il permet à une douzaine d'adhérents d'utiliser les 3 cabines d'agrandisseur installées à la salle des loisirs.

Les photographes amateurs du club se rencontrent par petits groupes pour développer leurs films et faire apparaître des photos en noir et blanc sous de petites lumières rouges.

Les nouveaux inscrits sont pris en charge par un membre du club au rythme d'une séance par semaine et deviennent rapidement autonomes. Chaque mois, nous nous réunissons pour une sortie ou pour traiter d'un thème choisi en commun, ceci en toute convivialité.

Cette année, le thème de notre exposition portant sur **« la flore et la faune d'Auvergne »** a permis au plus grand nombre d'admirer nos clichés, ainsi qu'en ligne sur le site de la commune.

Ce succès nous conforte dans notre travail et nous motive encore plus pour préparer notre prochaine expo qui sera sur le thème « les lignes », sujet qui laisse libre cours à l'interprétation de chacun.

Pour nous rejoindre ou nous rencontrer, contactez Pascal : **pdecham@yahoo.fr**

ASSOCIATIONS

Il était une fois... Demain

2020, année « covid ».

Si nous avions terminé l'année 2019 en beauté avec notre marché de Noël, toujours très fréquenté, et un récit poético-musical accompagné de musique traditionnelle du groupe les « Réveillés », nous avons dû annuler la plupart de nos projets ;

- Le salon du livre au printemps 2020
- Le voyage dans les Cinq Terres en Italie en juin
- Le voyage en Thaïlande en Novembre
- Le marché de Noël en décembre

Toutefois, cet été, comme les années passées, Bruno et Armelle Jeandel ont ouvert l'église et accueilli les visiteurs les mardis matins en juillet et août, accompagnés de Nicole Lépron et Agathe Parfus.

Et, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons proposé à la population, une animation dans l'église et une balade dans le bourg à la découverte de notre patrimoine. Ce temps fut animé par des danses folkloriques avec le groupe « Les enfants de l'Auvergne ».

Cette année correspondant à la 25ème année de la création de notre association, une rétrospective de nos 25 ans d'activités avait été installée à l'ancienne école Place du Moutier et la sortie de notre dernière brochure, sur l'histoire de nos écoles, ponctua l'événement.

Brochure en vente au prix de 12€ auprès de l'association ou du Relais du Crest.

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, nous ne sommes pas en mesure d'afficher nos projets pour 2021.

Nous continuerons à travailler sur de nouvelles brochures et nous nous tiendrons prêts pour vous offrir de nouvelles animations le moment venu.

Si comme nous, vous avez envie de connaître et de développer notre patrimoine, venez nous rejoindre. *(Pour plus d'informations voir site de la commune).*

Mail : **association_iletaitunefoisdemain @orange.fr**

Présidente : Nicole Lépron

ASSOCIATIONS

La Fanny crestoise

C'est avec un plaisir non dissimulé et partagé que s'est déroulé le premier concours de pétanque sur le Plateau de St Verny ce samedi 26 septembre. Encore un grand merci à tous les participants….

Ponctué d'un franc soleil et d'averses passagères, le concours a démarré à 14h15 et s'est terminé après 18h30.

22 équipes, composées de débutants et chevronnés, se sont affrontées sur 4 parties plus ou moins longues et disputées. Merci à tous les participants d'avoir respecté le protocole COVID mis en place pour l'occasion. Le bureau souhaite remercier vivement Monsieur Le Maire – Gérard Perrodin, pour sa participation et sa dotation – à titre personnel – de coupes pour le plus grand bonheur des 3 premiers gagnants et de la première équipe féminine, ainsi que le Pizzaiolo de Orcet – Enrique, pour sa dotation de 2 pizzas.

Les vainqueurs du concours, Dany Gibson et Tristan Duprat se sont vu offrir un Challenge, qui sera remis en compétition l'année prochaine, ainsi qu'un challenge personnalisé qu'ils conserveront en souvenir de cette journée.

Les seconds : Guy Audebert / Maurice Pontonnier

Les troisièmes : Anthony Chazaud / Jean-Louis Even

La première équipe féminine :
Johanna Dumont / Elsa Marchand

Encore félicitations aux gagnants et à tous les participants pour ce moment de partage.

Alors rendez-vous l'année prochaine, au plus tard, pour la remise en compétition du challenge.

Et pour ceux qui le souhaiteraient, le bureau vous informe que les inscriptions pour rejoindre l'Association de pétanque « La Fanny Crestoise », peuvent encore être enregistrées.

Venez nombreux…. Boulistiquement vôtre.

Mail : fannycrestoise@gmail.com - Tél. 07 70 04 69 53

Le Bureau, Jean-Claude Proust, Annick Foury, Pascale Fillâtre

ASSOCIATIONS

Les Jardiniers des Pays d'Auvergne

L'activité 2020 a été comme partout perturbée depuis le confinement.

L'atelier taille a eu lieu juste avant, le 14 mars. En septembre et octobre, nous avons pu proposer des visites de jardins et une conférence (les relations sol-plantes), dans le respect des consignes sanitaires.

Pour 2021 le programme est défini (avec toutes les réserves qui s'imposent).

Toutes les animations et conférences peuvent être consultées sur notre site internet : **www.jardinierspaysauvergne.com**

ASSOCIATIONS

Les amis de la tour

Les amis de la tour se réunissent tous les jeudis à 14 heures à la maison du peuple pour se retrouver et jouer à leurs jeux préférés. Ceux qui voudraient nous rejoindre seront les bienvenus.

En cette période troublée par la COVID 19, les règles sanitaires sont bien sûr respectées (pour les détails nous contacter au 06 08 84 32 97).

Les amis de la tour vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et beaucoup de bonheur.

Le président Jean Mellano

ASSOCIATIONS

Le sourire du Crest

Depuis plus de 30 ans, l'AFM (Association Française contre les Myopathies) porte la thérapie génique, contre vents et marées. Grâce au Téléthon, elle a financé des centaines de chercheurs dans le monde entier et a créé un laboratoire dédié, le Généthon.

Les forces réunies des malades, des familles, des chercheurs, des bénévoles et des donateurs sont un moteur pour vaincre la maladie.

Cette année, en raison des contraintes sanitaires et dans un souci de protection, l'association **LE SOURIRE DU CREST** a décidé de ne pas organiser son traditionnel week-end Téléthon. Par contre, il a été mis en place une cagnotte en ligne avec un seul objectif : recueillir le maximum de dons pour soutenir la Recherche.

Le montant de la collecte sera communiqué ultérieurement sur le site internet de la mairie et dans la presse locale. Nous remercions très chaleureusement tous les donateurs.

En gardant le cap avec bienveillance, nous vous souhaitons une bonne année 2021.

ASSOCIATIONS

École de musique

Le 1er janvier 2020, **l'école de Musique Mond'Arverne-Les Cheires** est née de l'union des écoles de musique du Crest et de St-Amant-Tallende. Avec le soutien financier de la Communauté de Communes, la pratique musicale devient accessible sur notre territoire et ouverte au plus grand nombre.

Pour cette première année de fonctionnement, 65 élèves ont pu bénéficier de cours de piano, guitare, violon, saxophone et percussions sur les communes du Crest, de Saint-Saturnin et de Tallende.

L'école s'est enrichie d'un directeur pédagogique qui anime l'équipe d'enseignants et favorise le développement de projets et la coopération avec les intervenants de la culture sur nos communes.

Lors des vacances de février et de la Toussaint, des stages de pratique collective (projet slam, ateliers de percussion, musiques actuelles) ont été proposés aux élèves et ont rencontrés un vif succès.
Ces ateliers sont de nouveau organisés pour la saison 2020-2021 et aboutiront à la participation de l'école de musique au « Festival D'Ici et Là ».

Nous vous rappelons que trois formules d'inscription sont proposées :

- Elèves en cursus (à partir de 7 ans) : formation musicale, formation instrumentale et pratique collective.
- Elève auditeur (enfants-adultes) : formation instrumentale.
- Petit Musicien (à partir de 5 ans) : éveil musical.

N'hésitez-pas à nous rejoindre !

Contact et Renseignements :
Tél. : 07 66 68 41 67 - Mail : **emm.lescheires@lilo.org**

L'ensemble de l'équipe, enseignants et bénévoles, vous souhaite de vivre de belles fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux.

ASSOCIATIONS

UNION des enfants du Crest

L'année 2019-2020 aura été bien différente des précédentes à plusieurs égards !

En effet, le premier trimestre de l'année 2019-2020 a vu l'école de musique du Crest fonctionner comme par le passé avant le regroupement des deux écoles du Crest et de St-Amant-Tallende qui a pris effet au 1er janvier 2020.

Pour l'année 2020-2021, l'association « Union des Enfants du Crest » continue avec La Banda « Le Crest Zi'Orcet » qui, le 07/09/2020 a repris ses répétitions hebdomadaires animées par Daniel Pillitteri.

Pour l'année 2020-2021, le bureau est composé de :

Présidents d'honneur : Patrice Chouvel
Gérard Perrodin

Présidente : Marie-Christine Kulczak

Trésorière : Isabelle Barnola

Secrétaire : Florence Costa

Emportés par l'optimisme et l'enthousiasme de la Banda, les membres et adhérents de l'Union des Enfants du Crest présentent à toutes les Crestoises et tous les Crestois leurs meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2021.

Médiathèque

Des nouvelles de la médiathèque

L'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire majeur, (Coronavirus), qui a entraîné la fermeture de la médiathèque dès la mi-mars, puis de nouveau à la fin du mois d'octobre.

Devant cette situation inédite, nous avons dû innover pour continuer d'offrir à la population la possibilité d'emprunter des documents :

- d'abord en donnant accès à tous aux ressources numériques,
- puis, grâce au service de « réservation à distance » (via Internet), avec retrait sur rendez-vous des documents souhaités.

Un protocole renforcé pour la sécurité de tous

Suite au déconfinement et après autorisation gouvernementale de réouverture des médiathèques, des mesures sanitaires ont été mises en place, tant pour les usagers que pour les bénévoles :

Pour les usagers :

- Port du masque obligatoire
- Désinfection des mains (gel hydro alcoolique)
- Respect des distances de sécurité
- Nombre de personnes limité dans la médiathèque

Pour les bénévoles :

- Port du masque obligatoire
- Désinfection des mains et des surfaces (gel hydro alcoolique)
- Mise en quarantaine des documents rendus

Investissez-vous pour la vie de notre médiathèque

La médiathèque du Crest a repris ses permanences 1 fois par semaine, le samedi de 10h à 12h, et souhaiterait étendre ses horaires d'ouverture avec la venue de nouveaux bénévoles.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, et ainsi contribuer à faire vivre notre médiathèque, nous serons heureux de vous accueillir, l'ambiance y étant chaleureuse et décontractée.

Vous espérant toujours aussi nombreux à venir nous rendre visite et passer un moment agréable, Jacqueline et Marie vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Médiathèque du Crest : Place du Moutier

Tél. : 04 73 39 17 57 *(pendant les horaires d'ouverture)*

Jour et horaire d'ouverture : samedi (10h/12h)

Consultation du catalogue en ligne :

https://mediatheques.mond-arverne.fr

Mail : **reseaulecture@mond-arverne.fr**

Morgane BOUCHARIN
Conseillère immobilier

6, avenue du Maréchal Leclerc
63800 COURNON D'AUVERGNE

Tél. / 04 73 88 96 71
Port. / 06 60 25 78 14
Mail / morganeboucharin.blotimmo@gmail.com

www.blot-immo.com

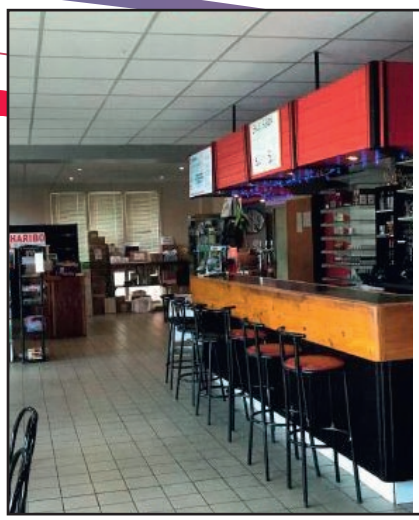

LE RELAIS DU CREST

BAR, TABAC,
LOTO, COLIS,
ÉPICERIE,
PIZZA,
DÉPÔT DE PAIN

LA TOUR DE PIERRE

Côtes d'Auvergne

Pierre DESHORS

Propiétaire Récoltant
10, rue Néraud - 63450 Le Crest
04 73 39 00 88 - 06 32 86 23 67

AFermetures

Fenêtres Alu/PVC/Bois ■ Volets roulants/battants ■
Portes de garage ■ Clôtures ■ Portails ■

Aurélien FARON
06 64 13 40 56 - faronaurelien63@gmail.com

DORAT Thierry

installation dépannage
plomberie chauffage
désembouage installation
plancher chauffant

34 route de monton
63450 LE CREST

06 78 63 49 91 04 73 61 13 97
thierrydorat@orange.fr

Nathalie TIXIER
AVOCAT

Réception sur rendez-vous les vendredis après-midi

14, rue Néraud - 63450 LE CREST Tél. 04.73.31.01.75

capifrance
Faire plus pour votre bien

Faites comme ceux très nombreux qui m'ont fait confiance pour vendre leur bien.

Philippe GENEIX
Conseiller immobilier / Responsable de régions
06 59 91 31 56
philippe.geneix@capifrance.fr
rsac : 334 813 698 - CLERMONT-FERRAND
Habitant comme vous du Crest

Votre beauté en un clin d'œil

Styliste ongulaire et technicienne du regard

Sur rendez-vous au 07 61 14 85 08
Facebook / un instant beauté

Boulangerie du Gergovial

Travail à l'ancienne pour une meilleure tolérance au gluten

La Roche Blanche

Intermarché contact
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHERE
S.A.S Lovid entreprise indépendante

leDRIVE

Intermarché CARTE FIDELITE

OUVERT
du Lundi au Samedi
9h-12h30/14h-19h15
et Dimanche 9h-12h15

les Mousquetaires
LA ROCHE BLANCHE
Tél. 04 73 79 40 48

BIO · LAVAGE HAUTE PRESSION · GONFLAGE PNEU ASPIRATEUR · CADRE PHOTO NUMERIQUE · PRODUITS REGIONAUX · PARKING · CARBURANTS 24H/24H · GAZ

Boulangerie Pâtisserie
Raffier
8, place du docteur Darteyre
63450 Saint Amant-Tallende
04 73 39 31 98
CC EcoMarché
63450 Tallende
04 73 39 03 93

Juilhard
MAISON FONDEE EN 1911
Pâtissier - Chocolatier - Glacier
BÛCHES DE NOËL, CHOCOLATS, CONFISERIES, MACARONS

St-Amant-Tallende	Champeix	Orcival
04 73 39 30 62	04 73 71 40 08	04 73 65 85 60

www.patisserie-juilhard.fr

COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE
Alberto Pereira
21, rue de Vic-le-Comte
63730 MIREFLEURS
alberto.am@orange.fr
04 73 39 25 16

[LMP]
ingénieure /// paysagiste \\\ conceptrice
Lise MARCHAL
- 06 58 91 15 76 -
www.paysagisteclermontferrand.fr
SIRET 815 397 039 00026

CYMARO
27, rue de la Ribeyre - 15500 MASSIAC
Tél. : 04 71 23 05 57 - Fax 04 71 23 19 17

Aux Fins Gourmets

Boucherie - Charcuterie - Volailles

Plats cuisinés à emporter

Fernando PEREIRA

Espace Commercial "Le Gergovial"

Av. du Général de Gaulle
63670 LA ROCHE BLANCHE

04 73 87 54 62

Thierry CHABERT

Réfrigération-pompe à chaleur-climatisation-INSTALLATION & SAV

SARL CHABERT CHASTAGNAC

thierrychabert@wanadoo.fr
06 08 37 46 12
Tph/Fax 04 73 39 06 79

5 Rue de la Cheire
63450
Saint Amant Tallende

PEUGEOT

GARAGE BERNARD

RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Arnaud SOARES
Gérant

5 rue Faraday - 63960 Veyre Monton - France
Tél. 04 73 39 99 05 - Portable 06 51 86 34 46 - Fax 04 73 39 95 81
garagebernard63@orange.fr

www.peugeot.com

GARAGE PEREIRA

MÉCANIQUE | CARROSSERIE

- Entretien toutes marques
- Garantie constructeur préservée
- Dépannage - Remorquage
- Carrosserie toutes assurances
- Vente de véhicules neufs & occasions

ZA La Tourtelle, 63450 SAINT-SATURNIN

04 73 39 41 95 www.garagepeira.fr

INSTALLATION/DÉPANNAGE

DA COSTA OLIVIER
odcelec@free.fr
Site internet : www.odcelec.fr
9, Impasse Les Vallières
63450 LE CREST

ODC ELEC 06 46 25 73 21

ALARME INTRUSION - VIDÉO SURVEILLANCE
CONTRÔLE D'ACCÈS - DOMOTIQUE
INSTALLATION ÉLECTRIQUE HABITATION